

projet. On a souligné hier qu'aucun relevé en vue de ce projet de gaz naturel n'avait été fait à l'est de Montréal. Peu de relevés sont faits à l'est de Montréal. Il m'est venu à l'idée, au cours de la discussion, que si cette entreprise de gaz naturel envahit le marché de Montréal et de Québec, un des principaux débouchés de l'industrie houillère des provinces Maritimes, cela nuira non seulement à l'industrie houillère de la Nouvelle-Écosse, mais à l'industrie américaine qui vend du combustible au Canada. Je suis un mineur de charbon. On prétend que cette entreprise, une fois terminée, pourra vendre à un dollar de moins la tonne, et même à plus bas prix encore, que les compagnies d'anthracite américaine sur les marchés du Québec et de l'Ontario. Si le projet se réalise, cela signifie que les mineurs de charbon américains perdront un vaste marché au Canada. Pouvez-vous nous dire comment ce projet influera sur l'industrie de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick et sur son marché qui s'étend jusqu'à une centaine de milles à l'ouest de Montréal?—R. L'avènement de toute autre forme d'énergie combustible semble toujours influencer sur la consommation du charbon. Je veux dire le gaz ou les combustibles liquides et l'hydro. La productivité croissante dans la province de Québec et la consommation décroissante de combustibles solides en sont la preuve. En d'autres mots, nous savons que la production, dans la province de Québec, a atteint des sommets dans presque toutes les régions, et cependant l'écoulement total du charbon a diminué en comparaison de la hausse de production.

La consommation du charbon a diminué durant les cinq dernières années et plus particulièrement depuis la guerre. Heureusement, grâce à l'initiative de l'industrie houillère et à l'aide du gouvernement, l'écoulement du charbon canadien, dans la province de Québec, s'est accru considérablement. Je répète: considérablement. Je ne veux pas évaluer le dommage total qui peut être causé. L'avènement du gaz, dans la province de Québec, nécessiterait, sur le marché canadien, un changement considérable des systèmes de combustion. Je ne suis pas un technologue, mais je crois qu'il va falloir transformer considérablement les chaudières. Le prix du gaz et la continuité assurée du service seront les facteurs qui détermineront si les gens vont convertir leurs chaudières pour brûler du gaz, ou s'ils vont continuer à employer le charbon. Autant qu'il nous est possible de le prévoir actuellement, il ne semble pas que l'industrie houillère des provinces Maritimes doive souffrir de la concurrence du gaz pour plusieurs années, parce qu'il reste encore dans la province de Québec une demande considérable de charbon de bonne qualité que les Maritimes pourraient fournir. Ce marché n'a pas été envahi par des combustibles fluides ni par une importation continue de charbon américain. Il se peut que mon opinion diffère un peu de celle de M. Gillis sur ce point. Je suis un mineur de roc dur. Je considère que l'une de mes fonctions à l'Office du charbon est de faire tout en mon pouvoir pour aider les exploitants à vendre du charbon canadien à l'exclusion des combustibles solides concurrentiels en provenance des États-Unis d'abord, et ensuite, de l'énergie combustible sous toutes ses formes.

En résumé, j'affirme que l'avènement du gaz ne sera pas préjudiciable à l'industrie houillère des Maritimes, du moins pour les trois prochaines années. Mais je ne peux pas prédire trop loin en avant.

D. Je ne crois pas qu'il soit préjudiciable pour les prochaines années, moi non plus, mais l'industrie houillère est l'industrie de base en Nouvelle-Écosse. Sans elle, plus rien ne tient. Ces pipe-lines vont pénétrer dans les grands centres; ils ne s'étendent pas jusqu'aux petites localités. La ville de Québec et la région entre Québec et Montréal qui s'étend jusqu'aux environs de Coteau